

FAVORIT ECO

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

FAVORIT ECO

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit FAVORIT ECO

Numéro du produit 4300001203204

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Polatect SA
Rte de Treyvaux 62
1732 Arconciel
Tel. + 41 26 402 06 00
Fax: +4 26 402 06 01
e-mail: info@polatect.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse Freiestrasse 16, CH-8030 Zürich En cas d'urgence: : 145 (24h)

Cas non-urgents :+ 41 44 251 66 66 (Mo-Fr 8.00-17.00)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Santé humaine

Risque de lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

FAVORIT ECO

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient

LACTIC ACID, ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS

Mentions de mise en garde supplémentaires

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

LACTIC ACID	10-30%
Numéro CAS: 50-21-5 Numéro CE: 200-018-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119548400-48	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Skin Irrit. 2 - H315 Xi;R38,R41. Eye Dam. 1 - H318
ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS	1-5%
Numéro CAS: 68891-38-3 Numéro CE: 500-234-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488639-16	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Skin Irrit. 2 - H315 Xi;R38,R41. Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412
PROPANE-2-OL	1-5%
Numéro CAS: 67-63-0 Numéro CE: 200-661-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Flam. Liq. 2 - H225 F; R11. Xi; R36. R67 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
Acide Citrique Anhydre	1-5%
Numéro CAS: 77-92-9 Numéro CE: 201-069-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457026-42	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Eye Irrit. 2 - H319 Xi; R36

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

FAVORIT ECO

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire boire une personne sans connaissance. Consulter un médecin si de grandes quantités ont été ingérées.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

Contact oculaire

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée. Rougeurs.

Contact oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

Produits de combustion dangereux

Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

FAVORIT ECO

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Recueillir avec un absorbant incombustible. Rincer avec de l'eau. Établir une digue si une quantité importante de produit a été répandue. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. **6.4.**

Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Entreposer à une température au-dessus du point de congélation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Valeurs limites d'exposition professionnelle 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection/masque facial. EN 166

Protection des mains

Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Les gants en nitrile sont recommandés. 0,4 mm EN 374

Autre protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire n'est requise.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide.

Couleur

Rouge.

Odeur

Agréable.

Seuil olfactif

Pas de données de test particulières disponibles.

pH

pH (solution concentrée): 2,5

Point de fusion

Pas de données de test particulières disponibles.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Pas de données de test particulières disponibles.

Point d'éclair

Le produit n'est pas inflammable.

Taux d'évaporation

Pas de données de test particulières disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz)

Pas de données de test particulières disponibles.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Pas de données de test particulières disponibles.

Pression de vapeur

Pas de données de test particulières disponibles.

Densité de vapeur

Pas de données de test particulières disponibles.

Densité relative

1,06 @ 20°C

Solubilité(s)

Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage

Absence de données.

Température d'auto-inflammabilité

Pas de données de test particulières disponibles.

Température de décomposition

Pas de données de test particulières disponibles.

Viscosité

< 10 mPa s @ 20°C

Propriétés explosives

FAVORIT ECO

N'est pas considéré comme explosif.

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Voir Section 10.3 (Possibilité de réactions dangereuses) pour plus d'informations.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment avec : Bases.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucune réaction potentiellement dangereuse connue. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux Dégage des

gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité

FAVORIT ECO

Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée. Toxicité

spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané

Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

LACTIC ACID

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

3.543 Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

3.543

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

2000

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)

7.94 Espèces

Rat

OECD 403

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

7.94

FAVORIT ECO

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal OECD 404

Irritante.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané

Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

4.100 Espèces

Rat

OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

2000

Espèces

Rat

OECD 402 DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Sensibilisation cutanée Non

sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro

Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Irritation des yeux et des muqueuses.

FAVORIT ECO

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)

5.000 Espèces

Rat

DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

5000

Espèces

Lapin

DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non

irritant.

Sensibilisation respiratoire Non

sensibilisant.

Sensibilisation cutanée Non

sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Absence de

données.

Cancérogénicité

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Cancérogénicité CIRC

CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de

données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Absence de

données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de

données.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

FAVORIT ECO

La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Contact cutané

Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Acide Citrique Anhydre Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)

2000

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

La poudre peut irriter la peau.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

LACTIC ACID

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversements fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

PROPANE-2-OL

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

Acide Citrique Anhydre

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversements fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Pas considéré toxique pour les poissons. Néanmoins, des déversements fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

LACTIC ACID

Toxicité aiguë - poisson

LC50, 96 heures: 130 mg/l, *Lepomis macrochirus* (crapet arlequin)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

FAVORIT ECO

CE₅₀, 48 heures: 130 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 2800 mg/l,

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS

Toxicité aiguë - poisson

LC₅₀, 96 heures: 7.1 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre) OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 7.4 mg/l, Daphnia magna OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 27.7 mg/l, Algues d'eau douce OECD 201

PROPANE-2-OL

Pas considéré toxique pour les poissons.

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 48 heures: >100 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CE₅₀, 72 heures: >100 mg/l, Scenedesmus subspicatus

Acide Citrique Anhydre

Pas considéré toxique pour les poissons.

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: 440-706 mg/l, Poissons

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

LACTIC ACID

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Demande biologique en oxygène

0.0045 g O₂/g substance

Demande chimique en oxygène

0.0090 g O₂/g substance

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS

Persistance et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation (%) 100: 28 jours

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

FAVORIT ECO

Acide Citrique Anhydre

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Demande biologique en oxygène

526 g O₂/g substance

Demande chimique en oxygène

728 g O₂/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Absence de données.

Informations écologiques sur les composants

LACTIC ACID

Le produit n'est pas

bioaccumulable. **Coefficient de**

partage log Pow: -0.72

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. BCF: < 3,

Coefficient de partage log Pow: 0.3

PROPANE-2-OL

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 0.05

Acide Citrique Anhydre

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

: -1.72

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

LACTIC ACID

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

PROPANE-2-OL

Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

Acide Citrique Anhydre

Mobilité

FAVORIT ECO

Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

LACTIC ACID

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PROPANE-2-OL

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Acide Citrique Anhydre

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

LACTIC ACID

Cod 0.90 mg O2 /mg

PROPANE-2-OL

Pas de données disponibles.

Acide Citrique Anhydre

Indéterminé.

Cod 728mg/g

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

FAVORIT ECO

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

Document d'orientation

Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations**Date de révision** 19-03-15**Révision** 5**Remplace la date** 19-12-13**Mentions de danger dans leur intégralité**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.